



SOMMAIRE

Introduction	P 1
Service ordinaire	P 2
Résultat général	P 2
Recettes exercice propre	P 2
Dépenses exercice propre	P 6
Service extraordinaire	P 8
Les lignes de force du budget 2010	P 9
Conclusion	P 11
Annexes	



Wavre, le 19 janvier 2010.

Monsieur le Bourgmestre,
Chers Collègues,
Mesdames,
Messieurs,

Pour la deuxième année consécutive, nous établissons notre budget en pleine crise.

Chaque jour, une avalanche de communiqués plus sinistres les uns que les autres inonde les pages économiques de nos journaux : suppression massive d'emplois, ribambelle de restructurations, emballement des faillites, fragilité persistante des institutions bancaires, dette publique galopante, prévisions de croissance minimaliste, confiance des ménages en berne... Toutes ces mauvaises nouvelles sèment l'inquiétude et pourraient conduire à la panique ou à l'immobilisme. Au niveau communal, les effets de la crise peuvent avoir des conséquences désastreuses : perte de dividendes, affaissement de l'assiette fiscale, sous-financement des autorités supérieures, hausse des dépenses sociales...

Dans ce triste contexte, l'exercice budgétaire devient à la fois plus complexe mais aussi, plus intéressant encore. Ce budget, fruit d'une très longue élaboration, nous permettra de garder le cap dans la tourmente en nous donnant les moyens de tenir tous nos engagements.

Face à la morosité ambiante, notre majorité a choisi de vous présenter un budget remarquable. Remarquable parce qu'avec un boni de 1,2 million, une fiscalité parmi les plus basse du royaume, des investissements à hauteur de 14 millions, aucun emprunt et une dette inexistante, nous nous donnons les moyens de mettre en œuvre des projets ambitieux.

Ce budget est un budget-bouclier : nous nous refusons de plier devant la crise et nous faisons le choix de l'action, une action dynamique, responsable, résolument engagée au service de nos concitoyens.

Nous vous proposons de passer à l'analyse technique des principaux postes de ce budget:



Résultats globaux

EVOLUTION DES RESULTATS	EX 2009	EX 2010	Différence	Variation en %
Balance exercice propre	1 518 375,30 €	1 204 529,69 €	- 313 845,61 €	-21%
Excédent exercice antérieurs	8 192 240,20 €	9 909 916,34 €	1 717 676,14 €	21%
Prélèvement pour fonds de réserve	- 9 318 221,00 €	- 10 601 744,00 €	- 1 283 523,00 €	14%
Résultat général	392 394,50 €	512 702,03 €	120 307,53 €	31%

Le résultat de l'exercice propre de 2010 se présente en équilibre avec un boni de 1.204.530€. La diminution de 21% par rapport à l'an dernier est compensée par l'augmentation équivalente de l'excédent aux exercices antérieurs.

Cet excédent qui augmente de 1,7 millions d'euros reste important et est le véritable indicateur de notre santé financière puisqu'il permet d'opérer un prélèvement vers l'extraordinaire et de financer nos investissements, sans recours à l'emprunt.

Le résultat général dégagé se solde par un boni de 512.702€ soit 31% de moins que l'année précédente. Cette diminution trouve partiellement son origine dans le prélèvement en faveur du fonds de réserve qui s'élève, cette année, à 10.601.744€ soit une augmentation de 14%.

Résultats de l'exercice propre

A l'exercice propre, les recettes du service ordinaire atteignent 38.775.899€ soit une hausse de 2.565.402€ ou 7 % depuis l'exercice précédent.

Les principales recettes se définissent comme suit :

- 1) Le financement général des communes ne représente que 9,9% des recettes de l'exercice propre soit 3.819.967€.

Même si ce montant est en augmentation par rapport à 2009, il nous semble essentiel de vous rappeler qu'en 2005, nous recevions près de 4.000.000€. Comme nous l'avons déjà souligné lors de la présentation des budgets précédents, la réforme du fonds des communes n'a donc en rien réparé le préjudice que nous subissons depuis la spoliation de notre dotation de chef-lieu en 2006.

Il est exact que la Province du Brabant wallon nous accorde, depuis 2006, une subvention de 600.000€ pour compenser partiellement la dotation régionale retirée.



Toutefois, un petit rappel historique s'impose...

En 1995, date de la création de la Province du Brabant wallon, la Ville de Wavre a été désignée comme chef-lieu de province et à ce titre, aurait du être reprise dans le cadre du financement général des communes dans les communes de seconde catégorie. Toutes les communes chefs-lieux de province se retrouvaient dans la troisième catégorie. Ce reclassement lui aurait permis de recevoir une quote-part plus importante du fonds des communes afin de remplir ses nouvelles missions.

Ce reclassement ne pouvant être opéré sans modifier le décret du 20 juillet 1989 fixant les règles du financement général des communes, le Gouvernement wallon a, dès 1995, décidé d'accorder à la Ville de Wavre une aide spécifique à titre de compensation. D'un montant initial de 25 millions de francs belges, cette dotation a été intégrée dans le Plan Tonus et s'élevait à 868.000€.

En 2005, le Ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique de la Région wallonne, par le biais de sa circulaire budgétaire, indiquait qu'il s'agissait d'une mesure récurrente. En 2006, la dotation nous fut purement et simplement retirée.

EXERCICE	Financement général	Evolution par an	Evolution par rapport à 2005	Financement général + Dotation	Evolution par rapport à 2005	Inflation
2004	3 778 965 €		-4%	3.778.965 €		
2005	3 984 521 €	5%		3.984.521 €		
2006	3 237 535 €	-19%		3.837.535 €	-3,70%	1,79%
2007	3 236 875 €	0%		3.836.875 €	-3,70%	3,64%
2008	3 284 517 €	1%		3.884.517 €	-2,50%	8,30%
2009	3 629 387 €	10%		4.229.387 €	6,10%	8,21%
2010	3 819 967 €	5%		4 419 967 €	10%	

En 2008, le Gouvernement wallon a réformé le fonds des communes. Cette réforme n'a pas compensé la perte que Wavre avait subie suite au retrait de sa dotation de chef-lieu : baisse de 8,9% du financement entre 2005 et 2009.



Jusqu'en 2008 (soit avant le début de la réforme du fonds des communes), la dotation provinciale ne permettait pas de retrouver un niveau de financement comparable à celui de 2005.

En 2010, même si les montants cumulés du fonds des communes et de la dotation provinciale dépassent le niveau de financement de 2005, il faut se rappeler que :

- le niveau de l'inflation a été particulièrement élevé au cours de la période concernée,
- les dépenses ont augmenté dans le même temps de 40%
- le montant du financement général par habitant est, à Wavre, largement inférieur à la moyenne de la Région, des communes de notre catégorie ou des autres chefs-lieux.

Wavre	116 €/hab
Autres chefs lieux	
Mons	347 €/hab
Namur	284 €/hab
Arlon	371 €/hab
Liège	682 €/hab
Communes de même catégorie	213€/hab
Région	236€/hab

Enfin, soulignons que le partenariat Wavre-Capitale impose de lourdes charges à notre administration : mise à disposition de locaux, de personnel, de service de sécurité, gratuité de certains équipements collectifs, entretien spécifique des voiries... Toutes ces charges sont réellement supportées par notre Ville comme le démontre le décompte annuel que nous devons adresser à l'administration provinciale.

2) les taxes et impositions s'élèvent à 20.805.248€ soit 54% des recettes de l'exercice propre et se subdivisent en trois catégories :

- Le taux des centimes additionnels à l'IPP de 6% reste parmi les taux les plus bas, la moyenne régionale se trouvant entre 7 et 9%. Il est évalué à 8.508.830 € et représente 22% des recettes prévues à l'exercice propre.



		2010	2009
Taxes et redevances communales	18,22%	3 790 828€	3 636 176€
Précompte immobilier	38,78%	8 069 089€	7 789 255€
Personnes physiques	40,90%	8 508 830€	7 629 040€
Automobiles	2,10%	436 502€	422 273€
Total	100,00%	20 805 248€	19 476 744€

- Le taux des centimes additionnels au précompte immobilier de 1400 reste, lui aussi, parmi les plus bas alors que la moyenne des communes de notre catégorie s'établit entre 1550 et 1650 et celle de la Région wallonne entre 2400 et 2700. Son revenu s'élèvera à 8.069.089 €, soit 22 % des recettes prévues à l'exercice propre.
- la prévision de la taxe sur les automobiles s'élève à 436.502€

Comme l'illustre ce tableau, la fiscalité reste parmi les plus basses de Belgique et garantit, encore et toujours, aux Wavriens leur situation privilégiée de citoyens les moins taxés.

	Taux IPP	IPP (€/hab)	PRI	PRI (€/hab)
WAVRE	6	260	1400	246
Moyenne BW	7,1	308	2080	365
Moyenne RW	7,67	332	2501	439
Moyenne Flandre	7,17	311	2665	468
Moyenne Bruxelles	6,63	287	2721	478

- Enfin, les autres taxes et redevances perçues par la Ville sont estimées à 3.790.828 € pour 2010, soit 10% des recettes de l'exercice propre. Cette prévision est en augmentation de 154.652 € par rapport à celle de 2009.

Il est bon de rappeler, comme chaque année, qu'à Wavre, il n'y a pas de taxes sur le personnel occupé, sur la force motrice, les enseignes et réclames lumineuses, les locaux, les activités économiques, en général. Ceci dans le but de favoriser l'implantation d'entreprises, créatrices d'emplois.



3) Les autres recettes proviennent de :

- subsides octroyés pour le financement du plan communal pour l'emploi et les APE,
- remboursements de charges d'emprunt par l'autorité subsidiante,
- locations immobilières et logements sociaux,
- participations des communes protégées dans les frais du service incendie à raison de 2,05 millions d'euros,
- prestations effectuées pour des tiers,
- dividendes, notamment de l'intercommunale de télédistribution ou d'intérêts de placements. Relevons que, suite à la recapitalisation du Holding communal, conséquence directe de la crise bancaire, nous percevrons un peu moins de 50.000€ à titre de dividendes, soit un manque à gagner de 100.000€ par rapport à 2007.
- la redevance pour l'occupation du domaine public (GRD),
- et enfin du boni brut de la Régie de l'Electricité estimé qui 2.613.306€ et reste largement sous la moyenne des 5 exercices de 2002 à 2006 précédant la libéralisation du secteur de l'énergie;

Les dépenses du service ordinaire de l'exercice propre s'élèvent à 37.571.369 €, ce qui représente une augmentation de 2.565.402 € ou 10 % par rapport aux prévisions 2009.

1) Les dépenses de personnel représentent 50% du total des dépenses pour un montant de 18.603.375 € (+6%).

Cette augmentation de 1.081.946 € a pour origine :

- Service incendie :

a) la mise en œuvre de seconde phase de l'accord de 2008 intervenu avec les pompiers et qui prévoit de l'application de nouveaux barèmes pour les prestations supplémentaires, nocturnes et dominicales ainsi que la reprise d'ancienneté des pompiers volontaires devenus professionnels.

b) le traitement et la formation des 24 nouveaux sapeurs-pompiers recrutés en 2009.

L'ensemble des dépenses du service incendie passe de 6.537.902€ en 2009 à 7.027.977€ en 2010.

2005	2006	2007	2008	2009	2010
4 024 907 €	4 163 981 €	4 194 662 €	5 469 410 €	6 537 902 €	7 027 977 €
Evolution 2005/2010			Evolution 2009/2010		
74.6%			7,50%		



Sur 4 ans, il s'agit donc d'une augmentation de plus de 40% du service incendie dont Wavre supporte à elle seule plus de 42% soit une intervention nette de 49€ par habitant.

- Centre 100 :

La mise en place opérationnelle du centre 100 prévue dès 2008 verra peut-être le jour en 2010. Le problème soulevé par la localisation et le financement éventuel de nouvelles installations restant pendant à ce jour. Comme les années précédentes, c'est le même mécanisme de financement qui prévaut : après déduction de l'intervention fédérale, la charge sera répartie, sur base du nombre d'habitants, entre les communes, soit un coût net pour Wavre de 40.000€ (1,22€ par habitant). Une subvention provinciale devrait encore voir diminuer ce coût.

- Plan d'embauche communal

Nous poursuivrons le plan d'embauche initié les années précédentes par le recrutement de nouveaux agents de répondre efficacement aux demandes de nos concitoyens :

Conseiller en environnement

Assistants administratifs (Administration générale, Personnel, Communication)

Ouvriers & Ouvriers Qualifiés

Puéricultrice

- 2) Les dépenses de fonctionnement atteignent 6.915.008 €, soit 18% des dépenses de l'exercice propre. Elles sont en diminution de 66.314 € (1 %). Cette diminution est le résultat d'un déplacement d'article budgétaire suivant la circulaire de la Région wallonne en matière de comptabilisation des frais relatifs aux traitement et enlèvement des déchets qui se retrouvent cette année en dépenses de transfert. Toutes choses étant égales, ces dépenses restent parfaitement maîtrisées et, comme l'indique ce tableau, elles sont le reflet d'une gestion particulièrement rigoureuse en comparaison avec d'autres entités.

Dépenses (comptes 2008- source Dexia)	Wavre	Cluster	Province	Région
Montant/habitant	160 €	198 €	187 €	185 €



- 3) **Les dépenses relatives aux transferts** s'élèvent à 11.697.553 €, soit 32 % des dépenses de l'exercice propre et augmentent de 1.615.684 € ou 6% par rapport aux prévisions pour 2009. Outre une augmentation en matière de dotation au CPAS et de subsides aux associations, il faut principalement voir, dans cette hausse, l'augmentation de 1.288.000€ (traitement des déchets) suite à l'ajustement technique cité précédemment.

Les principales dépenses de transfert sont :

- la dotation à la Zone de Police : 4.738.411€ (-3.3%)
- la dotation au CPAS : 4.500.000€ (+3,4%)
- les subsides aux différentes associations culturelles, sportives ou à vocation économique

- 4) **Les dépenses relatives à la dette**, en constante diminution s'élèvent à 355.432 € en ne représentant plus qu' 1 % des dépenses de l'exercice propre.

Service extraordinaire

Cette année, le montant total de nos investissements s'élèvera à 14.169.700 € (dotation à la zone de police comprise).

Aucun emprunt ne sera contracté.

Le financement des investissements se fera par:

- Subsides: 1.767.780 €
- Prélèvement sur le fonds de réserve extraordinaire alimenté par prélèvement sur le service ordinaire de 10.601.744 €
- Prélèvement par fonds propres : 3.171.000 €

Le résultat général se solde par un boni de 425 988€.

Malgré le désengagement constant de l'autorité subsidiante (11% seulement du montant des coûts seront subsidiés), nous maintenons avec fermeté notre politique d'investissements. Ce dynamique et ambitieux programme d'investissements, en augmentation de 33% par rapport à 2010, a pour vocation de donner à nos concitoyens des équipements collectifs de qualité (infrastructures sportives, salle polyvalente) et participe aussi à la relance de notre économie. Rappelons que 40% des investissements publics viennent des communes.



Les grandes orientations du budget 2010

Les grands travaux

- Entretien des voiries : 300.000€
- Entretien des voiries et trottoirs : 500.000€
- Aménagement du Centre de Limal : 430.000€
- Aménagements urbains et de sécurité 2010 : 250.000€
- Egouttage : 500.000€
- Aménagement et extension des cimetières (Limal & Bierges) : 830.000€
- Travaux d'entretien extraordinaire : 150.000€
- Le Plan Triennal (suite) : Aménagement des voiries et égouttage
Bois du Val : 800.000€ et Rue Sainte-Anne : 820.000€

La valorisation de notre patrimoine

- Aménagement du Parc de l'Ermitage : 125.000€
- Mise aux normes de sécurité des bâtiments communaux : 185.000€
- Subside à la Régie de l'électricité : 720.000€

La poursuite de la modernisation de l'administration

- Aménagement des espaces de travail et d'accueil : 1.265.000€
- Achat d'équipement mobilier, informatique et de matériel d'exploitation : 390.000€
- Achat de véhicules d'exploitation : 410.000€
- SIPP : 20.000€
- Recrutement de personnel administratif et ouvrier

La valorisation de notre enseignement

- Poursuite des travaux de rénovation des écoles maternelles, primaires et artistique: 387.500€
- Achat d'équipement et de matériel pédagogique: 255.000€
- Mise en réseau des bibliothèques : 30.000€

Le renforcement la mobilité

- Aménagement de sécurité : 250.000€
- Aménagement d'une zone-tampon (Chaussée de Bruxelles) : 150.000€
- Modernisation des automates de paiement (parkings) : 300.000€
- Amélioration de la signalétique directionnelle du Parc industriel Nord : 50.000€
- Cellule «Mobilité» : 25.000€



Les actions de sécurité

- Augmentation de l'effectif et formation des nouvelles recrues au Service Incendie
- Revalorisation du statut pécuniaire des pompiers (phase 2)
- Achat d'ambulance et de matériel de sécurité : 214.000€
- Entretien et remplacement des hydrants : 213.000€

Le respect de l'environnement

- Entretien des espaces verts : 275.000€
- Affiliation au contrat de rivière Dyle : 25.000€
- Amélioration des performances énergétiques : 440.000€

Les mesures de solidarité

- Augmentation de la dotation au CPAS : 4.500.000€ (+3.4%)
- Réduction de la redevance télédistribution : 17.000€
- «Ristourne-eau», prise au bénéfice des familles nombreuses et des personnes à revenus modestes : 100.000€
- Plan de cohésion sociale: 35.000€
- Démocratie participative : 20.000€
- Programme d'amélioration de l'accessibilité aux bâtiments et lieux publics : 60.000€

L'encouragement à la pratique du sport

- Soutien constant aux associations sportives : 317.675€
- Agrandissement des vestiaires à Limal et Bierges : 650.000€
- Renouvellement de surface (Wavre) : 280.000€
- Travaux divers centres sportifs : 100.000€
- Achat matériel d'exploitation : 49.500€
- Aménagement d'un terrain de hockey semi-mouillé : 600.000€

Le renforcement de l'attractivité de notre ville

- Achat de terrains : 1.350.000€
- Construction d'une salle polyvalente (honoraires) : 1.331.000€
- Promotion des initiatives culturelles : 75.000€
- Consultance pour la salle polyvalente : 50.000€
- Promotion du commerce local : 100.000€
- Subside à l'asbl « Wavre Centre-Ville » : 127.000€



Ce budget met en chiffres les grandes orientations décidées par les Wavriens :

- la poursuite de la métamorphose de notre ville, que nous voulons encore plus entreprenante et attractive,
- un développement harmonieux, agréable et durable de notre cadre de vie,
- une ambition culturelle et une solidarité renforcée pour bien vivre ensemble.

Le budget 2010 est un budget anti-crise. Afin d'atteindre nos objectifs et de maintenir cette dynamique volontariste, nous nous donnons les moyens de faire face dans un contexte très difficile. Dans tous les domaines, nous maintenons nos priorités, nous donnons une impulsion supplémentaire à nos projets : nous préparons l'avenir en gérant avec exigence.

2010 marquera une étape majeure pour le grand projet de salle polyvalente mais aussi pour les autres projets initiés au début de cette mandature. Tous ces projets ont une seule vocation : donner le meilleur à chaque wavrien dans une ville et un monde qui évoluent de plus en plus rapidement.

Jour après jour, continuons à inventer l'avenir de Wavre.

Anne MASSON
Echevin des Finances